



Résumé des mandats du Congrès des 21 et 22 février 2015 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Lieu

1475 Avenue Bennett , Montréal

2.0 ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

1. Que soit accueillie Liberal Arts Society comme membre de l'ASSÉ.

4.0 FEMMES

1. *Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ.*

Que l'ASSÉ respecte ses statuts et règlements.

Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes à adopter d'ici le Congrès annuel des positions, pratiques et revendications en ce sens, en vue de l'avis de motion qui sera déposé visant à exclure de l'ASSÉ toutes associations qui ne respecteraient pas les principes de base de l'ASSÉ.

Que l'ASSÉ aide à organiser et soutenir les associations qui sont en processus de se conformer aux positions, pratiques et revendications de l'ASSÉ.

5.0 REVENDICATIONS

1. Que l'ASSÉ revendique et qu'une des revendications pour une possible campagne de grève soit: Pour un véritable partage de la richesse collective, passant notamment par un réinvestissement dans les services publics, les programmes sociaux, la culture et la vitalité des régions

2. Que l'ASSÉ revendique et qu'une des revendications pour une possible campagne de grève soit: L'abrogation de la loi 10 et la fin de la privatisation annoncée des services sociaux;

3. Que l'ASSÉ revendique et qu'une des revendications pour une possible campagne de grève soit: Pour des institutions publiques, démocratiques et accessibles à tous et à toutes.

4. L'arrêt de l'ensemble des projets à visée extractiviste émanant d'une logique de dépossession et d'asservissement du territoire à des intérêts néolibéraux, tout en luttant en solidarité avec les Premières Nations, réitérant ainsi l'opposition aux projets Énergie Est de TransCanada, Ligne 9B d'Enbridge, Belledune Chaleur Terminals, Plan Nord / Stratégie Maritime.

5. Que l'ASSÉ revendique et qu'une des revendications pour une possible campagne de grève soit: L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique et parapublique par une amélioration de leurs conditions de travail.

6. Que l'ASSÉ appelle les travailleuses du secteur public, secteur composé majoritairement de femmes, à faire de cette grève et de cette lutte contre l'austérité un mouvement féministe dépassant le syndicalisme traditionnel et recentrant le débat sur la question de la lutte des femmes contre l'État qui leur refuse systématiquement le droit de grève par l'entremise de la Loi sur les services essentiels, loi réduisant les travailleuses au rôle de ménagère de toute la société.

7. *Considérant que le projet du gouvernement de privatiser le réseau public de la santé est nuisible pour les travailleuses et les travailleurs du milieu de la santé et réduira considérablement la qualité des soins offerts à l'ensemble de la population.*

Que l'ASSÉ revendique et qu'une revendication d'une possible campagne de grève soit : Que le gouvernement renonce à l'adoption de la loi 20.

7.0 PLAN D'ACTION

1. Que l'ASSÉ, dans le cas de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi spéciale limitant le droit de grève, encourage publiquement les syndicats à désobéir à cette dite loi et à toute loi limitant les syndicats et organisations dans l'affirmation de leur mécontentement par rapport aux politiques d'austérité.

2. Que l'ASSÉ, dans le cas de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi spéciale limitant le droit de grève, invite toutes les associations étudiantes à tenir des assemblées de grève de solidarité

3. Que l'ASSÉ appelle, à compter du 21 mars, à des mobilisations multiples et intensives au niveau tant local que national, incluant des grèves (ponctuelles ou reconductibles), des actions et des manifestations.

Que l'ASSÉ appelle à participer à la manifestation "Lançons le printemps" du 21 mars prochain à Montréal et appelle des initiatives semblables et organise des événements dans le reste de la province.

Que l'ASSÉ présente sa manifestation du 2 avril comme un ultimatum sur la question de l'austérité et des hydrocarbures, que l'ASSÉ appelle à la poursuite de l'escalade des moyens de pression jusqu'à une éventuelle grève générale illimitée, contre les mesures d'austérité et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics au moment jugé opportun par les associations membres.

Qu'en ce sens l'ASSÉ appuie la mobilisation et les moyens d'actions entrepris par les associations locales, notamment en organisant, en soutenant et en finançant les tournées de mobilisation.

Que l'ASSÉ appelle les associations étudiantes à adopter des mandats de solidarité intersyndicale sur les campus et, de façon plus large, avec les employé-e-s de la fonction publique et qu'en ce sens l'ASSÉ invite les associations membres et notamment les associations ayant des mandats de grève à organiser des tournées des milieux de travail les plus mobilisés afin de signifier concrètement les intentions de luttes de solidarité.

Que l'ASSÉ invite les autres associations étudiantes, acteurs et actrices du milieu de l'éducation à faire de même.

Que l'on convoque un Congrès de l'ASSÉ les 4 et 5 avril 2015

Que l'organisation de cette campagne soit faite sur des bases autonomes et qu'en ce sens l'ASSÉ revendique son indépendance vis-à-vis des centrales syndicales.

Que l'ASSÉ organise un rassemblement devant l'Assemblée Nationale le ou les jours où le budget sera adopté ou débattu afin de ralentir le plus possible son adoption.

Que l'ASSÉ invite toutes les associations étudiantes, syndicats, groupes sociaux ou toutes autres personnes voulant renverser le gouvernement à faire de même.

4. Que l'ASSÉ soutienne les appels à la grève sociale pour le 1er mai et qu'elle appuie les travailleurs et les travailleuses en ce sens.